



DEC141682DR02

Décision portant nomination de M. François Ory aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR8546 intitulée Archéologie et philologie d'Orient et d'Occident

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°8546 intitulée Archéologie et philologie d'Orient et d'Occident et nommant M. Stéphane Verger en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 06/02/2014;

Considérant que M. François Ory a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS du 07/04/1999 au 09/04/1999 et du 23/11/1999 au 25/11/1999,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. François Ory, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°8546 intitulée Archéologie et philologie d'Orient et d'Occident, à compter du 01/01/2014.

M. François Ory exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. François Ory est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 13/06/2014

Le directeur de l'unité
Stéphane Verger

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

Visa du directeur de l'Ecole normale supérieure
Marc Mézard